

## Charte d'engagement

Je, **soussigné(e)** DENESLE Brigitte

Gérante de CHRYSALIDE

située au 103 Route de Paris – 76240 LE MESNIL-ESNARD

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

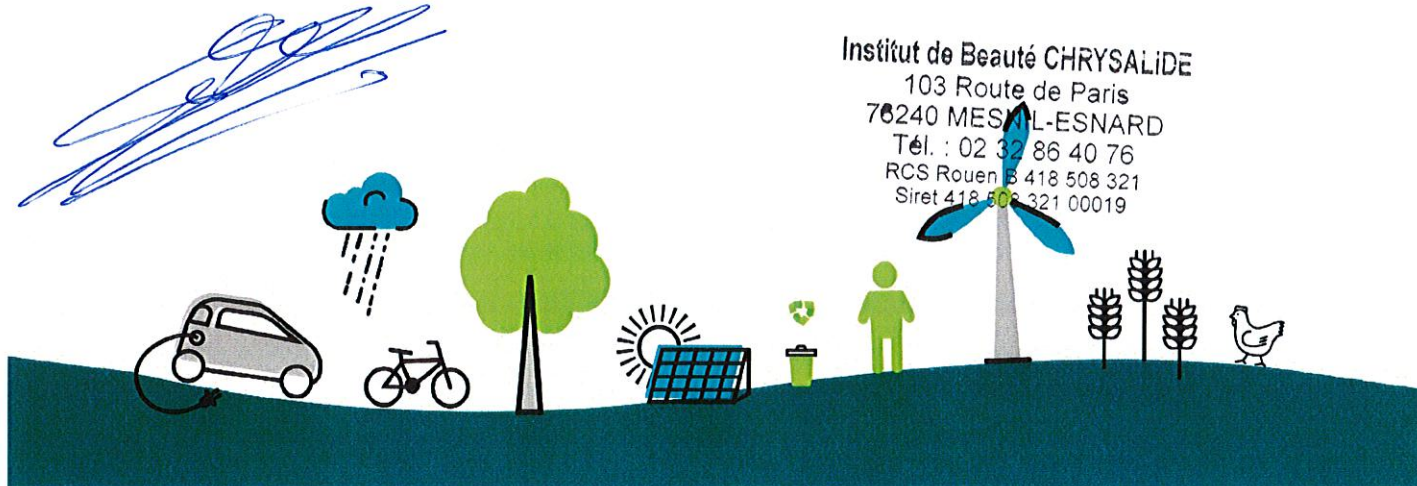
Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à LE MESNIL-ESNARD, le 18/04/19.

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise

Institut de Beauté CHRYSALIDE  
103 Route de Paris  
76240 MESNIL-ESNARD  
Tél. : 02 32 86 40 76  
RCS Rouen B 418 508 321  
Siret 418 508 321 00019



## Dossier de labellisation

### Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **CHRYSALIDE**

Nom, Prénom du chef d'entreprise : DENESLE Brigitte

Adresse : 103 Route de Paris

CP : 76240 Ville : LE MESNIL-ESNARD

Tél. : 02.32.86.40.76

Mail : chrysalide.sery@laposte.net

N° SIRET : 418.508.321.00027

Activité : Institut d'esthétique

Date de dépôt du dossier : 04/04/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise  Valérie DUVAL

### Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

**Avis positif**  **Avis positif avec réserve**  **Avis négatif**

Observations éventuelles : .....

.....

Fait à Rouen, le 18/04/2019

Signature du Président du comité

*(Signature)*



## Défis relevés et à engager

**Rappel : vous devez relever à minima 3 défis** devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		<b>Prévention des déchets</b>		<b>Prévention des déchets</b>
PRE5	Emballages clients	Utilisation de sacs en papier uniquement, proposition aux clients de ne pas donner de sacs		
		<b>Gestion des déchets</b>		<b>Gestion des déchets</b>
DEC3	D3E	D3E partent en filière agréé dans des bacs spécifiques (mari chef d'entreprise en électricité collecteur agréé) - Tubes de la cabine UV repris par le fournisseur lors de l'entretien		
		<b>Energie</b>		<b>Energie</b>
ENE1	Isolation thermique	Locaux isolés, double vitrage, porte automatique		
ENE2	Eclairage	Remplacement de tout l'éclairage par des LED (baisse de consommation électrique et durée de vie des ampoules beaucoup plus longue)		
ENE4	Equipements	Climatisation réversible à double flux dans tout le salon		
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures	Enseigne lumineuse avec minuterie, fonctionnement uniquement le matin et le soir en période d'hiver pendant les heures d'ouverture, quand il fait nuit - Vitrine sur minuterie pour ne fonctionner qu'aux heures d'ouverture du magasin		
		<b>Eau</b>		<b>Eau</b>
		<b>Déplacement - Transport</b>		<b>Déplacement - Transport</b>
TRA3	Déplacement	Les deux salariées habitent le même secteur et pratiquent le covoiturage		
		<b>Démarche et consommation responsable</b>		<b>Démarche et consommation responsable</b>
RES2	Produits d'entretien		Passage à des produits d'entretien écolabellisés (achat en supermarché)	

Logo of the Chamber of Commerce and Industry (CCI) of the Seine-Saint-Denis department, with the text 'CCI Seine-Saint-Denis' and 'Chambre de Commerce et d'Industrie'.